



Commune de Saint Maurice de Rémens (Ain)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 décembre 2018 à 20 h 30

Présents : M. Éric GAILLARD, Mme Sylviane BOUCHARD, M. Cyril GOUDARD, Mme Isabelle BERNARD, M. Christian SEURAT, Mme Christine AUCEL, M. Eddy LABBÉ, Mme Marie-Hélène MORETEAU, M. Hervé MORIN, M. Stéphane PROUD, Mme Schérazade TOUNSI.

Absent excusé : M. Jérémy GRANDJEAN, pouvoir à Mme Schérazade TOUNSI. **Absent** : M. Fabrice ANGELOT.

M. Cyril GOUDARD est nommé secrétaire de séance.

Après l'adoption du compte rendu de séance du 29 octobre 2018 à l'unanimité, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

1. Renouvellement de la convention avec la chambre d'agriculture pour le suivi de l'épandage des boues de la station d'épuration.

Les boues produites par la station d'épuration sont épandues sur des terres agricoles de la Commune de Saint Maurice de Rémens.

Le suivi analytique de ces boues, et des sols les recevant, a été confié par convention quinquennale à la chambre d'agriculture de l'Ain. La dernière convention expirera le 31 décembre 2018.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à renouveler la convention avec la chambre d'agriculture pour une nouvelle période de 5 ans de 2019 à 2023 inclus, pour un montant prévisionnel total de 14 097.50 € HT.

Demande acceptée à l'unanimité.

2. Aides du Département et de l'Agence de l'Eau – Réhabilitation des réseaux humides - Programme de travaux 2019/2022

Afin de déposer un dossier de demande de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau, le conseil municipal lors de la séance du 26 septembre 2018 a validé, la totalité de l'opération « réhabilitation des réseaux humides », pour un montant total estimé à 2 049 780 € HT.

Pour mémoire, cette opération prévoit le renforcement du réseau d'eau potable sur le budget de l'eau et la mise en séparatif du réseau d'eaux usées sur le budget assainissement. L'ancien réseau d'assainissement serait conservé pour les eaux pluviales et un réseau neuf serait créé, pour les eaux usées (eaux vannes + eaux ménagères).

De nouvelles estimations des travaux, plus précises, font apparaître un surcoût financier conséquent. Afin de bénéficier d'un maximum d'aides, il est nécessaire d'actualiser les montants des dossiers de demande de subventions.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la modification des montants votés en septembre 2018. A savoir 2 287 621 € HT au lieu de 2 049 780 € HT sur 4 ans.

Soit **1 326 711 € HT** pour le réseau d'eaux usées et **960 910 € HT** pour le réseau d'eau potable.

3. Décision modificative n° 3 – Budget communal

Madame Sylviane BOUCHARD, expose qu'il est nécessaire de procéder à un ajustement sur le budget communal au compte 64, charges de personnel, en raison du remplacement de trois agents communaux, absents pour congés maladie durant l'année 2018.

Elle propose d'inscrire :

- La somme de 2000 € en recettes de fonctionnement à l'article 6419 - chapitre 013 - Remboursement sur rémunération du personnel.
- La somme de 2000 € en dépenses de fonctionnement, à l'article 6413 - chapitre 012 - Personnel non titulaire.

Proposition validée à l'unanimité.

4. Taxe d'aménagement TRANSPOLIS

Madame Sylviane BOUCHARD, expose que la taxe d'aménagement instituée en 2012 est versée à l'occasion de la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et aménagements de toute nature, nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager.

Elle permet principalement le financement des équipements publics communaux dont vont bénéficier les futures constructions et aménagements.

C'est dans ce cadre qu'elle demande au conseil municipal d'autoriser l'encaissement de la taxe d'aménagement due par TRANSPOLIS sur le budget de l'eau, puisque l'alimentation en eau potable du site, nécessite la réalisation d'importants travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise l'encaissement de la taxe d'aménagement due par TRANSPOLIS sur le budget de l'eau.

5. Décision modificative n° 3 – Budget eau

Madame Sylviane BOUCHARD expose qu'il est nécessaire de modifier les crédits budgétaires du budget de l'eau.

Une pompe a été endommagée suite à la baisse du niveau de la nappe phréatique, due aux fortes chaleurs de cet été.

Elle a été changée pour une pompe avec un débit inférieur et placée un peu plus bas dans le puits.

Elle propose d'inscrire :

- La somme de 26 140 € en recettes d'investissement à l'article 10226 - Taxe d'aménagement
- et
- La somme de 6 936 € en dépenses d'investissement, à l'article 21561 - Opération 201804 - Pompe station de pompage.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise les modifications budgétaires ci-dessus sur le budget 2018 de l'eau.

6. Contrat dératisation PHYTRA Ecologia

Suite à la formation de deux trous importants dans la chaussée, la société PHYTRA Ecologia a procédé, au cours de l'année 2018 à deux campagnes de dératisation qui ont permis l'extermination de nombreux rongeurs.

Afin d'éviter une nouvelle infestation massive de nuisibles, la Commune souhaite procéder à une dératisation préventive et curative tous les ans.

Elle a demandé à la société PHYTRA Ecologia un devis pour 2019. Ce devis s'élève à 630 € HT pour deux interventions, une au printemps, l'autre à l'automne.

Le devis de la société PHYTRA Ecologia est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Sylviane BOUCHARD signale que suite à des jeux de ballons, 3 vitraux de l'église ont dû être réparés et leur protection grillagée renforcée, pour un montant de 1 227 €.

Il reste quelques tomes sur la Commune de Saint-Maurice-de-Rémens, réalisés par l'association « Rencontres et Culture ». Si vous êtes intéressés contacter Monsieur Bernard GREVIN, président de l'association.

Fibre optique : La réception des travaux a eu lieu le mardi 11 décembre 2018. Toutes les conventions n'ayant pas été retournées, quelques habitations ne seront pas desservies.

La rue du Petit Prince et le clos Consuelo n'ont pas été câblées à ce jour suite à des problèmes techniques (distance entre les câbles existants et la fibre optique). Le Maire a demandé au SIEA (Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain), d'étudier ces deux points afin de couvrir un maximum d'habitations sur la Commune.

Une réunion publique sera organisée par le SIEA début 2019 mais la Commune n'a pas encore eu de retour sur la date.

Rappel : Pendant l'absence de Madame Fabienne HIRAUT, agent de l'agence postale communale, les horaires d'ouverture de la poste et de la mairie sont les suivants :

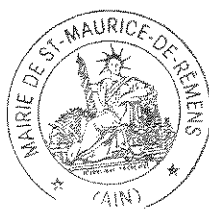
Mardi	8 h 30 - 11 h 30
Jeudi	8 h 30 - 11 h 30
Vendredi	14 h 00 - 17 h 30

Les vœux du maire se dérouleront le vendredi 25 janvier 2019 à 19 h 00.

Salle plurivalente.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 15.

Le Maire,
Éric GAILLARD



MANIFESTATIONS 2019

13 ou 20 janvier 2019:	Sou des Ecoles	Tournée de brioches de 9h30 à 13h00
25 janvier 2019 :	Mairie	Vœux du Maire à la salle des fêtes
26 janvier 2019 :	Amicale des SP	Boudin à la caserne
01 février 2019 :	Sou des Ecoles	Vente de crêpes de 16h30 à 17h30 à la sortie de l'école
02 février 2019 :	Amicale Pétanque	Repas dansant soirée années 80 salle des fêtes
03 février 2019 :	Souvenir Saint-Exupéry	Salle des fêtes de 14h30 à 16h00 : Conférence sur Saint-Exupéry à New-York
05 mars 2019 :	Sou des Ecoles	Carnaval à l'école de 13h30 à 17h00 (goûter à 16 h 00)
16 mars 2019 :	Comité des fêtes	Soirée couscous à la salle des fêtes
12 avril 2019 :	Sou des Ecoles	Distribution de chocolat de Pâques de 16h30 à 18h00 à la sortie de l'école (vente sur commande)
13 avril 2019 :	Gaulle du Pollon	Soirée Choucroute à la salle des fêtes
21 avril 2019 :	ASPME Saint-Exupéry	« Pâques dans le parc » dans le parc du château
08 mai 2019 :	Mairie	Commémoration armistice 2 ^{ème} Guerre mondiale
18 mai 2019 :	Comité des fêtes	Loto dans le parc du château
25 mai 2019 :	Amicale Pétanque	Concours de pétanque à l'Amicale de la pétanque
25 mai 2019 :	Sou des Ecoles	Concert à destination des enfants dans le parc du château à partir de 18h00
08 juin 2019 :	Amicale des SP	Galettes au four
15 juin 2019:	Comité des fêtes	Concours de pétanque dans le parc du château
23 juin 2019:	Sou des Ecoles	Fête de l'école dans le parc du château de 11h00 à 18h00
29 juin 2019 ou 6 juil2019 :	Gaulle du Pollon	Fête de la pêche
30 juin 2019 :	Souvenir Saint-Exupéry	Anniversaire de la naissance d'Antoine de Saint-Exupéry dans le Parc du château et exposition dans la chapelle
27 juillet 2019 :	Amicale Pétanque	Concours de pétanque à l'Amicale de la pétanque
28 juillet 2019:	Souvenir Saint-Exupéry	Commémoration de la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry dans le Parc du château
31 août 2019 :	Amicale Pétanque	« Challenge Jérémy » à l'Amicale de la pétanque
08 septembre 2019:	Comité des fêtes	Farfouille dans le parc du château
13 au 15 sept. 2019 :	ASPME Saint-Exupéry	Spectacle Son et Lumière dans le parc du château
21 septembre 2019 :	Amicale Pétanque	Concours de pétanque réservé aux adhérents
11 novembre 2019 :	Mairie	Commémoration armistice 1 ^{ère} Guerre mondiale
1er décembre 2019:	Amicale des SP	Sainte Barbe